

par les soins paternels qu'elles ont pour leurs Sujets & pour la Chrétienté; leurs Ambassadeurs Extraordinaires & Plenipotentiaires respectifs, sçavoir Sa Majesté Très-Chrétienne, le Sieur Nicolas, Marquis d'Huxelles, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne, &c. & le Sieur Nicolas Mesnager, Chevalier de l'Ordre de saint Michel. Et Sa Majesté Britannique, le bien Reverend Jean Evêque de Bristol, garde du Sceau privé d'Angleterre, Conseiller de la Reine en son Conseil d'Etat, Doyen de VVindfor, & Secrétaire de l'Ordre de la Jarretiere, & le Sieur Thomas, Comte de Strafford, Vicomte VVentvorth de VVentvorth, VWoodhouse, & de Stainborough, Baron de Revymarsh, Overley & Raby, Conseiller de la Reine en son Conseil d'Etat, son Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire auprès des Estats Generaux des Provinces-Unies, Colonel du Regiment Royal de Sa Majesté, Lieutenant General de ses Armées, premier Seigneur de l'Amirauté de la Grande-Bretagne & d'Irlande, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere; auxquels leurs Majestez Royales ont donné leurs pleins pouvoirs pour traiter, convenir, & conclure une Paix ferme & stable. Les susdits Ambassadeurs Plenipotentiaires, après plusieurs Conférences épineuses tenuës dans le Congrez établi pour cette fin à Utrecht, ayant enfin